



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 14 du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Membres votants : 15 (1 pouvoir)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, Isabelle VIRONDEAU Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir S. Ciscard)

Secrétaire de séance : Isabelle VIRONDEAU

Date de convocation : 9 décembre 2022

DELIBERATION N° 2022.72 attribution de bons cadeaux aux agents de la collectivité

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité, d'attribuer une gratification de fin d'année à l'ensemble des agents de la collectivité sous la forme de deux bons cadeaux d'une valeur respective de 30 € soit 60 € au total.

Ces bons cadeaux seront utilisables dans tous les commerces meyssacois.

Le remboursement sera effectué par la collectivité sur présentation d'une facture.

Pour extrait conforme,
L'adjoint

Pierre MACHE



Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0